

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2025

---

FRAUDES AUX AIDES PUBLIQUES - (N° 1368)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 1

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 2 QUATER B

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« et le mot : « assure » est remplacé par le mot : « assurent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.